

DEMANDE DE DOCUMENTS RELATIFS AU TRANSFERT D'UN CONTRAT DE FONDS ENREGISTRÉ DE REVENU DE RETRAITE (FERR) PRESCRIT DU MANITOBA

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE DU RÉGIME – EN LETTES MOULÉES S.V.P.

- 1= M.
- 2= M^{me}
- 3= M^{lle}
- 4= Mad.
- 5= D^r

Nom de famille

Prénom et initiales

Numéro d'assurance sociale

Date de naissance (JJ MMMM AAAA)

Adresse

(No app.)

Téléphone (domicile)

Adresse

Code postal

Téléphone (bureau)

Ville

Province

Adresse courriel

2. DIRECTIVES DE TRANSFERT – VEUILLEZ REMPLIR

VOUS ÊTES LIMITÉ À UN TRANSFERT UNIQUE SOUS RÉSERVE D'UN MAXIMUM DE 50 % DU SOLDE D'UN OU PLUSIEURS DE VOS FRV OU FRRI À UN FERR PRESCRIT.

FRV ou FRRI	Numéro du régime	Fonds/Portefeuille à transférer	Montant à transférer

3. DÉCLARATION – VEUILLEZ REMPLIR

Veillez me faire parvenir les documents requis pour demander un transfert réglementaire unique de mon FRV/FRRI de Mackenzie à un *contrat de fonds enregistré de revenu de retraite prescrit de Mackenzie*, tel que permis au titre de la Loi sur les prestations de pension du Manitoba.

Je déclare que :

- Je ne vis pas séparément de mon conjoint ou conjoint de fait en raison d'une rupture de mariage.
- Mon conjoint ou conjoint de fait se nomme _____
- Je n'ai pas déjà demandé de transfert réglementaire d'un ou de plusieurs FRV ou FRRI vers un fonds enregistré de revenu de retraite prescrit au titre de l'article 21.4 de la *Loi sur les prestations de pension*.
- Le régime précité n'est pas assujéti à une ordonnance alimentaire en vertu de la Loi sur la saisie-arrêt, à une ordonnance de conservation au titre de l'article 59.3 de la Loi sur l'obligation alimentaire, ni à un fractionnement au titre des dispositions sur le partage des crédits de pension prévues à l'article 31(2) de la Loi sur les prestations de pension.

Fait à _____ en ce _____ jour de _____, 20_____.

ville, province

Signature du titulaire du régime _____